



Réservé à l'administration  
ASS



R. Cantine  
R. Etude  
R. Garderie

### FICHE D'INSCRIPTION AUX SERVICES PÉRISCOLAIRES ANNÉE 2018/2019

NOM DE L'ÉLÈVE : ..... Prénom : ..... Classe : .....

Né (e) le: ..... à ..... Sexe : Masculin  Féminin

Jours à cocher →→→	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Garderie du Matin à partir de 7h30 (Ecole Maternelle)					
Restauration scolaire					
Garderie du soir (École Maternelle) 16h10 - 18h30					
Etude surveillée (uniquement École élémentaire)					
<b>MERCREDI RECREATIF A LA MJC LORRAINE TOUTE LA JOURNEE</b>					

NOM DU PÈRE : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

☎ privé : .....

☎ portable : .....

Profession : .....

*(toute modification d'adresse ou de téléphone doit être  
impérativement communiquée à la mairie)*

NOM DE LA MÈRE : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

☎ privé : .....

☎ portable : .....

Profession : .....

*(toute modification d'adresse ou de téléphone doit être  
impérativement communiquée à la mairie)*

SITUATION FAMILIALE : mariés - divorcés - séparés - vie maritale - veuf - autre : .....

Adresse Email : .....

Redevable légal : M. ....(la facture est établie au nom du redevable légal)

**Personnes à contacter si les parents sont absents :**

Nom-Prénom et ☎ : .....	<input type="checkbox"/> à appeler en cas d'urgence
.....	<input type="checkbox"/> Autorisé à prendre l'enfant
Nom-Prénom et ☎ : .....	<input type="checkbox"/> à appeler en cas d'urgence
.....	<input type="checkbox"/> Autorisé à prendre l'enfant
Nom-Prénom et ☎ : .....	<input type="checkbox"/> à appeler en cas d'urgence
.....	<input type="checkbox"/> Autorisé à prendre l'enfant

**Renseignements concernant la santé de l'enfant :**

Certains médicaments lui sont-ils interdits pour raisons médicales ? OUI  NON  Si oui lesquels ? .....

Régime alimentaire : tous aliments : OUI  NON  Régime sans porc : OUI  NON

Est-il allergique à certains aliments ? OUI  NON  si oui lesquels ? .....

Son état de santé nécessite-t-il des aménagements dans les activités physiques : OUI  NON

*Pour toute allergie ou toute recommandation médicale, un certificat médical devra être adressé au service scolaire de la mairie, en précisant le nom de l'enfant et l'école fréquentée. La Commission de la Jeunesse se réunira pour déterminer les conditions d'accueil de l'enfant.*

